



**CODE DE CONDUITE
CODE OF CONDUCT**

Contents

I -	AVANT-PROPOS - <i>PREAMBLE</i>	5
	Champ d'application	5
	<i>Scope of application</i>	5
1.	PRINCIPES ETHIQUES ET EXEMPLARITE REQUISE DE TOUS LES COLLABORATEURS – <i>ETHICAL PRINCIPLES AND EXEMPLARITY REQUIRED FROM OUR ALL PERSONNEL</i>	7
1.1	Respect des individus - <i>Respect of individuals</i>	8
1.2	Respect de la vie privée et protection des données personnelles - <i>Respect for private life and protection of personal data</i>	9
1.3	Droit de la Concurrence - <i>Competition law</i>	9
1.4	Utilisation des actifs de la Société - <i>Use of the Company's assets</i>	10
1.5	Approvisionnement Responsable - <i>Responsible procurement</i>	10
2	INTERACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE (HCP) ET LES ORGANISATIONS DE SANTE (HCO) – <i>INTERACTIONS WITH HEALTHCARE PROFESSIONALS (HCP)/ORGANIZATIONS (HCO)</i>	11
3	ACTIVITES POLITIQUES ET CARITATIVES – <i>POLITICAL AND CHARITY ACTIVITIES</i>	13
4	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT – <i>ANTI-MONEY LAUNDERING</i>	13
5	REMBOURSEMENT DES NOTES DE FRAIS – <i>REPAYMENT OF EXPENSE CLAIMS</i>	14
6	UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX – <i>USE OF SOCIAL NETWORKS</i>	14
7	PREVENTION ET DECLARATION DES CONFLITS D'INTERETS – <i>PREVENTION AND DECLARATION OF CONFLICTS OF INTEREST</i>	14
2.	LA PREVENTION DE LA CORRUPTION ET DU TRAFIC D'INFLUENCE, UNE PRIORITE DE PETERS SURGICAL - <i>THE PREVENTION OF CORRUPTION AND INFLUENCE PEDDLING, A PETERS SURGICAL PRIORITY</i>	19
a.	Les définitions de corruption et de trafic d'influence - <i>The definition of corruption and influence peddling</i>	19
b.	Qu'est-il interdit de faire pour les salariés de Péters Surgical ? <i>What Péters Surgical personnel should not do?</i>	22
3.	NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX - <i>OUR BUSINESS PARTNERS</i>	28
4.	MISE EN OEUVRE DE L'ETHIQUE - <i>ETHICS IMPLEMENTATION</i>	29
a.	<i>Personnel training, assessment of the anti-corruption Code of Conduct's application and disciplinary regime</i>	29
b.	Comment pouvez-vous savoir si une situation présente un problème d'éthique ?	30
b.	How do you determine whether a situation presents an ethics problem?	30
c.	Procédure à suivre en cas de non-respect des principes éthiques de Péters Surgical ?	30

c. Procedure to follow in the event of non-compliance with Péters Surgical’s ethics 31

Adhésion au Code de Conduite Anti-Corruption - *Adherence to the Anti-corruption Code of Conduct*
..... 32

Message de Thierry Herbreteau CEO

Message from Thierry Herbreteau, CEO

Chers Collègues

Péters Surgical a pour mission première d'améliorer la qualité des soins aux patients et de contribuer au succès des interventions chirurgicales en développant des dispositifs médicaux performants.

Notre identité et notre réputation reposent sur des valeurs et des principes éthiques forts. L'une de ces valeurs consiste à ne pas transiger sur l'éthique dans tous les domaines et géographies dans lesquels nous opérons.

Notre intégrité ne doit jamais être mise en doute ou à défaut afin de conserver la confiance que les patients, les professionnels de santé et la société mettent en nous chaque jour.

Ce Code de Conduite décrit ce que Péters Surgical attend de vous et s'applique à chacun d'entre nous, où que nous nous trouvions et quelle que soit notre fonction.

Ce code de Conduite est notre texte de référence pour inspirer nos choix et pour guider nos actions au quotidien. Les questions éthiques sont rarement simples. Notre force est d'avoir le courage de les aborder. Ne gardez pas ces questions pour vous : parlez-en et demandez conseil à votre management ou directement auprès de notre Direction Juridique & Compliance.

Prenez le temps et le soin de lire ce Code, gardez-le à l'esprit et utilisez-le pour guider vos décisions et vos actions.

Ce faisant vous agirez conformément aux engagements de Péters Surgical et contribuerez à sa pérennité.

Cordialement,

Thierry HERBRETEAU
CEO Péters Surgical Group



Dear Colleagues

Péters Surgical's primary mission is to improve the quality of patient care and to contribute to the success of surgical procedures by developing high-performance medical devices.

Our identity and reputation are based on strong values and ethical principles. One of these values is that we do not compromise on ethics in all areas and geographies in which we operate.

Our integrity must never be questioned or compromised in order to maintain the trust that patients, healthcare professionals and society place in us every day.

This Code of Conduct describes what Péters Surgical expects of you and applies to each of us, wherever we are and whatever our function.

This Code of Conduct is our reference text to inspire our choices and to guide our daily actions. Ethical issues are rarely simple. Our strength is to have the courage to address them. Don't keep these questions to yourself: talk about them and seek advice from your management or directly from our Legal & Compliance Department.

Take the time and care to read this Code, keep it in mind and use it to guide your decisions and actions.

In doing so, you will be acting in accordance with Péters Surgical's commitments and contributing to its sustainability.

Yours sincerely,

Thierry HERBRETEAU
CEO Péters Surgical Group



I - AVANT-PROPOS - *PREAMBLE*

Champ d'application

Scope of application

Le Code s'applique en interne à tous les dirigeants, managers et employés de tous les pays dans lesquels l'entreprise opère, conformément aux normes internationales et à la législation locale. En conséquence, chaque homme et chaque femme dans l'entreprise est responsable de veiller à ce qu'il soit suivi et appliqué dans leurs activités commerciales quotidiennes.

The Code applies internally to all executives, managers and employees in all countries in which the company operates, in accordance with international standards and local legislation. As a result, every man and woman in the company is responsible for ensuring that it is followed and applied in their day-to-day business activities.

Version N° 1 – Juillet 2020

Version # 1 – July 2020

Péters Surgical souhaite s'assurer du respect des principes éthiques destinés à guider ses activités et se référer aux valeurs et principes fondamentaux du code dans la conduite de ses affaires.

Péters Surgical wishes to ensure that the ethical principles designed to guide its activities are respected and will refer to the core values and principles of the Code in conducting its business.

Approche Ethique dans la conduite des affaires

Le modèle économique de Péters Surgical repose sur trois fondamentaux : l'engagement, l'excellence et l'éthique. Une approche éthique des affaires en toutes circonstances garantira sa durabilité.

La direction de Péters Surgical s'efforce d'informer les équipes et les parties prenantes sur cette conduite éthique et d'élaborer les outils nécessaires, dont ce Code de Conduite, afin de consolider la culture de l'entreprise et de viser l'excellence.

Diffusé au personnel et aux parties prenantes, le Code de Conduite appelle au respect d'une éthique professionnelle basée sur des principes d'action, et définit les comportements à adopter ou à éviter face à des situations potentiellement à haut risque en lien avec leurs activités professionnelles.

Ethical approach in conducting business

The Péters Surgical business model is based on three fundamentals: commitment, excellence and Ethic.

An ethical approach to business in all circumstances will ensure sustainability.

Péters Surgical management endeavors to inform the teams and stakeholders regarding this ethical conduct and to design the necessary tools, including this Code of Conduct, so as to consolidate the Company's culture and strive for excellence.

Distributed to personnel and stakeholders, the Code of Conduct calls for compliance with professional ethics based on action principles and sets out the behaviors to follow or avoid when confronting potentially high-risk situations in connection with their professional activity.

Respect de l'environnement

Péters Surgical s'efforce d'atteindre les plus hauts standards de protection de l'environnement. Péters Surgical est convaincu qu'une entreprise peut créer de la valeur durablement tout en minimisant ses impacts environnementaux. Plus généralement, Péters Surgical souhaite contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et oriente spécifiquement ses actions en :

- Contribuant à la lutte contre le changement climatique
- Encourageant l'utilisation responsable de l'eau
- Promouvant des pratiques responsables pour limiter l'impact de la compagnie sur la biodiversité
- Promouvant l'économie circulaire.

Respect for the environment

Péters Surgical strives to attain the highest standards of environmental protection. The Company firmly believes that a business can create sustainable value while minimizing its environmental impacts.

More generally, Péters Surgical hopes to contribute to the United Nations Sustainable Development Goals and specifically directs its actions in:

- *Contributing to the fight against climate change,*
- *Encouraging the responsible use of water,*
- *Promoting responsible practices to limit the Company's impact on biodiversity,*
- *Promoting the circular economy.*

Lutte contre la corruption

Péters Surgical est résolument engagé dans une démarche d'Éthique et de Conformité. Les infractions à l'intégrité sont inacceptables et incompatibles avec nos valeurs, qui soutiennent une politique de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption. Afin de renforcer cette vision notre entreprise doit se conformer aux exigences des lois anticorruption applicables : (i) la loi américaine FCPA (Foreign Corrupt Practice Act) de 1977, (ii) la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite loi "Sapin II", (iii) la loi britannique UKBA (UK Bribery Act) de 2010. Nous devons remplir les obligations de ces différentes lois.

Fight against corruption

Péters Surgical is firmly committed to an Ethics and Compliance approach. Integrity offences are unacceptable and incompatible with our values, which support a zero-tolerance policy toward corruption. In order to enhance this vision our company must meet the requirements of the anti-corruption applicable laws: (i) the USA federal law Foreign Corrupt Practice Act of 1977, (ii) the law n° 2016-1691 of 9 December 2016 on transparency, the fight against corruption and the modernisation of economic life known as the "Sapin II" law and (iii) the UK Bribery Act of 2010. We must fulfil their obligations

Formation sur le code de conduite

Ce Code de Conduite est diffusé à l'ensemble du personnel et est accessible sur l'intranet Péters Surgical. Les employés doivent recevoir un minimum de formation et particulièrement tout nouvel arrivant lors de son entrée en fonction chez Péters Surgical, ainsi que l'ensemble des collaborateurs à chaque mise à jour de ce Code.

Dans le cadre du programme de conformité anti-corruption de Péters Surgical, chaque année, tout le personnel est invité à renouveler officiellement son engagement individuel à agir conformément aux valeurs et principes du Code de Conduite.

Code of Conduct training

The Code of Conduct is circulated to all personnel and can be accessed on the Péters Surgical intranet. Employees must receive a minimum amount of training, particularly each new personnel upon taking up their duties at Péters Surgical, and all personnel each time the Code is updated. Under Péters Surgical's Anti-corruption Compliance Program, each year all personnel are asked to formally renew their individual commitment to act in accordance with the values and principles of the Code.

Politiques, chartes et procédures

Les politiques, chartes et procédures mentionnées dans le Code de Conduite sont communiquées régulièrement par email à tous les employés qui peuvent à tout moment les consulter sur le réseau informatique

Policies, charters and procedures

The policies, charters and procedures referred to in the Code of Conduct are communicated regularly to all employees who can consult them at any time on the computer network.

Le Conseiller en éthique Péters Surgical

Le personnel est libre de consulter son supérieur immédiat ou le Directeur Juridique et Conformité Groupe pour toute question ou demande de conseil en matière d'éthique en général et / ou en relation avec la mise en œuvre des principes du présent Code en particulier. Plus spécifiquement, le rôle du Directeur Juridique et Conformité Groupe consiste à expliquer les concepts et / ou règles de fonctionnement ou procédures à suivre (exemple : confirmer si un salarié est en situation de conflit d'intérêts) et accompagner le processus de décision des questions les plus sensibles (exemple : définition des mesures à prendre en cas de conflit d'intérêts avéré).

Péters Surgical's ethics advisor

Personnel are free to consult their immediate supervisor or the Group Compliance Legal Director for any question or request for advice regarding ethics in general and/or in relation to the implementation of this Code's principles in particular. More specifically, the Group Compliance Legal Director's role consists in explaining the concepts and/or operating rules or procedures to be followed (example: confirming whether or not an employee is in a situation of conflict of interest) and assists in the decision process for the most sensitive issues (example: defining the measures to be taken for a proven conflict of interest).

1. PRINCIPES ETHIQUES ET EXEMPLARITE REQUISE DE TOUS LES COLLABORATEURS – ETHICAL PRINCIPLES AND EXEMPLARITY REQUIRED FROM OUR ALL PERSONNEL

Péters Surgical est conscient que sa croissance et ses performances dépendent largement de ses ressources internes, c'est-à-dire de son personnel. Péters Surgical a mis en place un dialogue constructif et un environnement de travail qui favorisent le respect individuel et tout le personnel est tenu de montrer l'exemple concernant certains principes de conduite. Les collaborateurs en France doivent en plus de se conformer au règlement intérieur de la Société (Règlement intérieur) qui précise certaines règles et obligations.

Péters Surgical realizes that its growth and performance rely importantly on its internal resources, which is to say its personnel. Péters Surgical has set up a constructive dialogue and working environment that promote individual respect and all personnel being required to set the example regarding certain principles of conduct.

In addition, personnel in France must also refer to the Company's internal regulations (Règlement intérieur) which specify certain rules and obligations.

1.1 Respect des individus - Respect of individuals

a. *L'environnement de travail - Working environment*

En sa qualité d'employeur, Péters Surgical doit s'assurer que tout son personnel travaille dans un environnement sain et stimulant, respectueux de la dignité humaine. Péters Surgical est particulièrement attentif aux conditions de travail de ses employés.

As an employer, Péters Surgical must ensure that all its personnel work in a healthy and stimulating environment that respects human dignity. Péters Surgical is particularly mindful of its employees' working conditions.

b. *La protection de la santé et de la sécurité - Health and safety protection*

Péters Surgical s'emploie à assurer la santé et la sécurité de ses employés en respectant les lois en vigueur, les procédures et en prévenant les risques sanitaires et professionnels et en dispensant une formation au personnel.

Tout le personnel doit intégrer cette composante santé et sécurité dans sa conduite en respectant les directives et en signalant tout risque identifié.

Péters Surgical has resolved to ensure the health and safety of its employees by respecting the laws in force, complying with procedures, preventing health and occupational risk, and providing training to personnel.

All personnel must integrate this health and safety component in their conduct by respecting guidelines and notifying any risk identified.

c. *Le développement des talents - Talent development*

Péters Surgical souhaite être un employeur responsable et s'engage pour l'excellence. Le développement individuel de tout le personnel est essentiel à la réussite collective.

Péters Surgical wishes to be a responsible employer and is committed to excellence. The individual development of all personnel is essential to collective success.

d. *Non-discrimination / Egalité des chances- Anti-discrimination/Equal opportunity*

Péters Surgical interdit toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, l'appartenance ethnique, la nationalité, l'origine sociale, la situation familiale, la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, l'état de santé, le handicap, l'état de grossesse, l'appartenance syndicale ou les opinions politiques. Péters Surgical entend ainsi appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois et règlements en vigueur, en favorisant la diversité et en interdisant toute forme de harcèlement.

Péters Surgical promeut l'égalité des chances pour ses employés ou les candidats en termes de : recrutement, accès à la formation, rémunération, protection sociale et développement professionnel.

Péters Surgical prohibits any form of discrimination based on gender, age, origin, ethnicity, nationality, social origin, family status, religion, sexual orientation, physical appearance, state of health, disability, state of pregnancy, union membership or political views. Péters Surgical thus intends to apply an equitable human resources policy that complies with laws and regulations in force, in promoting diversity and prohibiting all forms of harassment.

Péters Surgical promotes equal opportunity for its employees or candidates in terms of recruitment, access to training, remuneration, social protection and professional development.

e. *Liberté d'association et négociation collective - Freedom of association and collective bargaining*

Les collaborateurs de Péters Surgical ont le droit à la représentation et à la liberté d'association conformément aux lois du travail applicables. Péters Surgical respecte les Instances Représentatives du Personnel et les droits de la négociation collective.

Péters Surgical employees are guaranteed the right to representation and freedom of association in accordance with applicable labor laws. Péters Surgical shall respect employee representative bodies and the right to collective bargaining.

f. *Rémunération et horaires de travail équitables - Fair compensation and working hours*

Péters Surgical veille à ce que ses employés reçoivent une rémunération équitable et une part de la création de valeur de l'entreprise, et que les heures de travail et les congés payés soient conformes à la loi.

Péters Surgical ensures that its employees receive fair compensation and a share of the Company's value creation, and that working hours and paid holidays comply with the law.

1.2 Respect de la vie privée et protection des données personnelles - Respect for private life and protection of personal data

La protection des données personnelles est un droit fondamental qui protège la vie privée des individus. La vie privée de tout le personnel de Péters Surgical et des parties prenantes avec lesquelles Péters Surgical entretient des relations commerciales est un droit qui doit être respecté. En conséquence, Péters Surgical s'engage à respecter toutes les dispositions légales applicables. Les informations individuelles des employés collectées et conservées par Péters Surgical sont strictement limitées à un principe d'utilisation restreinte.

The protection of personal data is a fundamental right that safeguards the private life of individuals. The private lives of all Péters Surgical personnel and those stakeholders Péters Surgical has a business relation with are entitled to respect. Accordingly, Péters Surgical undertakes to comply with all relevant applicable legal provisions. The individual employee information collected and retained by Péters Surgical is strictly restricted to a principle of limited use.

1.3 Droit de la Concurrence - Competition law

Péters Surgical respecte les règles de la libre concurrence et condamne tout accord entre concurrents et tout abus de position dominante. Il est interdit au personnel de Péters Surgical de partager des informations sensibles avec ses concurrents. Tout incident ou doute concernant le droit de la concurrence doit être communiqué au Directeur Compliance et Juridique du Groupe afin de garantir des réponses appropriées et diligentes. Le personnel doit s'abstenir de toute conduite qui violerait le droit de la concurrence. A titre d'exemple, même si la collecte d'informations sur ses concurrents est une pratique courante et autorisée, en vertu du droit de la concurrence et du droit commercial en général, l'obtention d'informations sur les concurrents d'une manière déloyale ou illégale est strictement interdite (par exemple le vol ou la récupération d'informations via des employés nouvellement embauchés provenant de concurrents). Plus généralement, les comportements anticoncurrentiels comprennent les pratiques suivantes :

- Fixation des prix : la fixation des prix entre concurrents, directement ou indirectement est strictement interdite et viole le droit de la concurrence.
- Accords illégaux : il est illégal pour les concurrents de s'entendre sur des pratiques anticoncurrentielles, y compris des accords couvrant le partage du marché, que ce soit au niveau géographique, du produit ou du client. En conséquence, les employés ne doivent jamais discuter et s'entendre sur le partage de zones géographiques, de produits ou de clients.
- Abus de position dominante : il est illégal pour une entreprise de profiter de sa position dominante sur un marché pour bloquer l'accès à ses concurrents et empêcher l'émergence de nouveaux concurrents dans le but de contrôler le marché pour son propre compte, au détriment de la liberté tarifaire et des règles de libre concurrence.

Péters Surgical upholds the rules of free competition and condemns any agreement between competitors and any abuse of dominance. Péters Surgical personnel are prohibited from sharing sensitive information with competitors. Any incident or doubt concerning competition law must be communicated to the Group Compliance & Legal Director to ensure appropriate and diligent responses are provided.

Personnel shall refrain from any conduct that would violate competition law. By way of example, even though the collection of information on one's competitors is common and authorized practice, under competition law and trade law in general obtaining information on competitors in a manner that is unfair or illegal is strictly prohibited (for example, theft or retrieval of information via newly hired employees that are from competitors).

More generally, anti-competitive conducts comprise the following practices:

- Price fixing: the fixing of prices between competitors, directly or indirectly, is strictly prohibited and violates competition law.*
- Unlawful agreements: it is illegal for competitors to agree on anti-competitive practices, including agreements covering market sharing whether at the geographical, product or customer level. Accordingly, personnel must never discuss and agree on the sharing of geographical zones, products or customers.*
- Abuse of dominance: it is illegal for a company to profit from its dominance of a market to block access to its competitors and impede the emergence of new competitors so that the company controls the market for its own gain, to the detriment of free pricing and free competition regulations.*

1.4 Utilisation des actifs de la Société - *Use of the Company's assets*

Péters Surgical s'efforce de préserver les actifs corporels et incorporels de la Société. Tout détournement, frauduleux ou non, mauvaise utilisation ou gaspillage des ressources de la Société a un impact négatif sur ses performances.

Les actifs comprennent les outils de travail, les systèmes et équipements, les documents et diverses installations, ainsi que les actifs incorporels tels que l'information, l'expertise, les brevets, les marques, etc.

Le personnel ne peut faire un usage personnel des actifs de la Société, sauf autorisation préalable. Les objets ou équipements appartenant à la Société ne peuvent être retirés des lieux sans autorisation. Les systèmes de communication de la Société sont réservés à un usage professionnel.

Péters Surgical strives to preserve the Company's tangible and intangible assets. Any misappropriation, whether fraudulent or not, misuse or waste of the Company's resources has a negative impact on its performance.

Assets include work tools, systems and equipment, documents and various facilities, as well as intangible assets such as information, expertise, patents, brands, etc.

Personnel cannot make personal use of the Company's assets, unless they have prior authorization to do so. Objects or equipment belonging to the Company cannot be removed from the premises without authorization.

The Company's communication systems are reserved for professional use.

1.5 Approvisionnement Responsable - *Responsible procurement*

La sélection des fournisseurs, sous-traitants ou prestataires et leur vérification préalable doivent reposer sur des critères objectifs : capacité à répondre aux besoins et exigences de Péters Surgical en termes de qualité produit/service, quantité, délais et coûts. Péters Surgical doit s'assurer que ses attentes éthiques sont comprises et respectées par tous ses fournisseurs, quel que soit le pays dans lequel ils opèrent.

L'Entreprise s'engage à payer ses fournisseurs dans les délais et dans les limites du budget, sauf en cas de motif légitime de ne pas le faire (ex : non-livraison des marchandises commandées).

Péters Surgical doit s'assurer que ses fournisseurs ne se trouvent pas dans une situation de dépendance économique excessive à l'égard de l'Entreprise. Il ne doit pas imposer de conditions abusives à de nouveaux fournisseurs notamment en matière de paiement, de délais, etc.

Certains fournisseurs agissent en qualité de tiers représentants de Péters Surgical agissant en son nom ou pour son compte dans les interactions avec les Professionnels de Santé et/ou les Agents Publics (appels d'offres, actions de lobbying, marketing, activités de promotion des ventes ou organisations de rencontres avec les Professionnels de Santé). Ces représentants tiers peuvent engager la responsabilité de l'Entreprise et l'exposer à un préjudice important s'ils ne respectent pas les normes éthiques définies. De plus amples détails sont mentionnés dans le code de conduite de l'approvisionnement responsable.

Péters Surgical doit cesser tout engagement avec un fournisseur qui, à plusieurs reprises, ne respecte pas ses principes éthiques.

The selection of suppliers, sub-contractors or service providers and their due diligence must be based on objective criteria: ability to meet the needs and requirements of Péters Surgical in terms of product/service quality, quantity, deadlines and costs. Péters Surgical must ensure that its ethical expectations are understood and respected by all our suppliers, regardless of the country in which they operate.

The company commits to paying its suppliers on time and on budget, unless the occurrence of a legitimate reasons not to do so (e.g. non-delivery of ordered goods).

Péters Surgical must ensure that its suppliers are not in a situation of excessive economic dependence on the company. It must not impose abusive conditions on its suppliers, particularly with regard to payment, deadlines, etc.

Some suppliers act as third-party representatives of Péters acting in its name or on its behalf in the interactions with Healthcare Professionals and/or Public Officials (invitations to tender, lobbying, marketing, sales promotional activities or organization of meetings with Healthcare Professionals). These third-party representatives may engage the company's responsibility and expose it to significant harm if they do not comply with the defined ethical standards. Further details are mentioned in the Responsible procurement code of conduct.

Péters Surgical must stop its engagement with a supplier that repeatedly fails to comply with its ethical principles.

2 INTERACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE (HCP) ET LES ORGANISATIONS DE SANTE (HCO) – *INTERACTIONS WITH HEALTHCARE PROFESSIONALS (HCP)/ORGANIZATIONS (HCO)*

Péters Surgical est convaincu que les interactions avec les Professionnels de Santé ou les Organisations de Santé (associations, fondations...) *ci-après respectivement « HCP et HCO »* ont un impact positif et profond sur la qualité des traitements des patients et sur les innovations futures.

Les interactions que nous avons avec les HCO sont basées sur un objectif scientifique ou commercial légitime et en conformité avec les lois et les code de l'industrie. Péters Surgical respecte les lois régissant ces relations et l'indépendance des HCP dans l'exercice de leur profession.

Dans le cadre de nos activités, nous interagissons avec des HCP que ce soit pour des activités de recherche, de conseils scientifiques, de parrainage de réunions ou de congrès afin de leur fournir des informations scientifiques sur nos produits ou pour fournir, échanger ou obtenir d'autres conseils scientifiques. Ces activités et interactions visent toujours à améliorer les soins aux patients ou l'utilisation efficace et conforme de nos produits.

Lorsque cela est autorisé, le HCP reçoit des échantillons de produits de Péters Surgical pour lui permettre de se familiariser avec nos produits.

Nous avons recours aux services d'un HCP qu'en cas de besoin exprimé et légitime et que l'expertise du HCP est justifiée. La Société s'assure que la rémunération est raisonnable et reflète la juste valeur marchande.

Péters Surgical ne propose, ne donne ou n'offre jamais rien de valeur à un HCP dans le but de l'influencer indûment ses habitudes de prescription ou ses processus d'approvisionnement. Nous devons nous assurer que nos contributions sont transparentes conformément aux lois et réglementations locales et internationales.

Péters Surgical is convinced that interactions with Healthcare Professionals or Healthcare Organizations (associations, foundations...) have a positive and deep impact on the quality of patients' treatments and on future innovations.

The interactions we have with HCO are based on a valid scientific or commercial objective and in compliance with the laws and industry codes. Péters Surgical respects the laws guiding these relationships and the independence of HCP in the exercise of their profession.

As part of our activities we interact with HCP whether for research activities, scientific advice, and sponsorship of meetings or congresses to provide them with scientific information about our products or to provide, exchange or obtain other scientific advice. These activities and interactions are always aimed at improving patient care or the effective and compliant use of our products.

Where permitted, HCP are provided with samples of Péters Surgical products to enable them to familiarize with our products.

A HCP services are required only when the expressed need is legitimate and the expertise of the HCP is justified. The company ensures that the compensation is reasonable and reflects the fair market value.

Péters Surgical never propose, give or offer anything of value to HCP in an attempt to unduly influence their prescription habits or supply processes. We must ensure that our contributions are transparent in accordance with local and international laws and regulations.

3 ACTIVITES POLITIQUES ET CARITATIVES – *POLITICAL AND CHARITY ACTIVITIES*

- *Activités politiques et associatives - Political and associative activities*

Aucun employé n'est autorisé à engager directement ou indirectement Péters Surgical dans une activité, quelle qu'en soit la nature, qui soutient un parti politique, ou à utiliser son appartenance à la Société dans des activités politiques.

Cependant Péters Surgical respecte la liberté d'opinion de tous les salariés, qui sont libres d'adhérer à un parti politique et, plus généralement, de devenir membre d'une association de leur choix.

No employee is authorized to directly or indirectly engage Péters Surgical in an activity, of whatever nature, that supports a political party, or to use his or her affiliation to the Company in political activities.

However, Péters Surgical respects the freedom of opinion of all employees, who are free to join a political party and, more generally, to become a member of an associations of their choice.

Contributions à des activités caritatives, opérations de mécénat d'entreprise - Contributions to charity activities, corporate patronage activities

Péters Surgical favorise le développement de projets sociaux destinés à contribuer à l'intérêt public. Les dons à des activités caritatives et à des initiatives de mécénat d'entreprise sont autorisés s'ils servent efficacement l'intérêt général et contribuent à l'engagement civique défini par Péters Surgical.

Péters Surgical promotes the development of social projects intended to contribute to the public interest. Donations to charity activities and corporate patronage initiatives are permitted if they effectively serve the general interest and contribute to the civic engagement defined by Péters Surgical.

4 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT – *ANTI-MONEY LAUNDERING*

Le blanchiment d'argent est un délit qui consiste à dissimuler l'origine des fonds provenant d'activités illégales.

Les personnes morales, ainsi que les employés et la direction, peuvent être tenus pénalement responsables du blanchiment d'argent. La tentative de blanchiment d'argent est passible des mêmes peines que le crime lui-même.

Péters Surgical a toujours été vigilant sur les transactions financières afin de détecter toute irrégularité. La Société participe activement à la lutte contre le blanchiment d'argent, définie comme le recyclage de fonds provenant d'activités illicites par le biais de transactions commerciales. Les règles régissant l'identification des tiers sont couvertes par la procédure « évaluation des tiers ».

Money laundering is a crime that consists in concealing the origin of funds obtained from illegal activities.

Legal persons, as well as employees and management, can be held criminally liable for money laundering. Attempted money laundering carries the same penalties as the crime itself.

Péters Surgical has always been vigilant with regard to financial transactions in order to detect any irregularity.

The Company actively participates in the fight against money laundering, defined as the recycling of funds from illicit activities through commercial transactions. The rules governing the identification of third parties are covered in the “third party evaluation” procedure.

5 REMBOURSEMENT DES NOTES DE FRAIS – *REPAYMENT OF EXPENSE CLAIMS*

Concernant les réclamations de frais professionnels, le personnel est tenu de respecter les règles applicables aux frais de fonctionnement

With respect to business expense claims, personnel are asked to comply with the rules applicable to operating expenses.

6 UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX – *USE OF SOCIAL NETWORKS*

Le personnel doit respecter les règles de conduite et les meilleures pratiques en vigueur au sein de la Société. Plus précisément, les employés doivent être conscients de la manière dont ils se présentent sur les réseaux sociaux afin que les utilisateurs puissent comprendre si les employés parlent en leur nom ou en tant que professionnel, au nom de la société. Seul le service Communication et certaines personnes sont dûment autorisés par le Comité Exécutif à s'exprimer au nom de la Société. Dans tous les cas, le personnel doit être vigilant lorsqu'il exprime ses opinions, afin de ne pas nuire à l'image de Péters Surgical, y compris lors de l'utilisation des réseaux sociaux à des fins personnelles.

Personnel must comply with the rules of conduct and best practices in force within the Company. Specifically, employees must be mindful of the way they present themselves on social media so that users can understand whether employees speak on their own behalf or as a professional, on behalf of the Company. Only the Communications department and certain persons are duly authorized by the Executive Board to express themselves on behalf of the Company. In all cases, personnel must be vigilant when expressing their opinions, so as not to damage the image of Péters Surgical, including when using social networks for personal reasons.

7 PREVENTION ET DECLARATION DES CONFLITS D'INTERETS – *PREVENTION AND DECLARATION OF CONFLICTS OF INTEREST*

Une situation de conflit d'intérêts survient lorsque l'intérêt personnel d'un individu, personne physique (émotionnel, familial, financier, culturel, sportif, sans but lucratif, politique, caritatif, etc.) est en concurrence avec ses devoirs professionnels et peut influencer ou sembler influencer sa position et / ou des décisions prises dans l'exercice de ses fonctions. En droit français, le conflit d'intérêts n'est pas une infraction en soi ; cependant, il peut être à l'origine de situations de corruption potentielles.

Péters Surgical attend de ses collaborateurs qu'ils agissent dans l'intérêt de la Société, se consacrent exclusivement à leurs activités et s'abstiennent de se livrer à des activités commerciales, financières ou immobilières qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de Péters Surgical. Les collaborateurs doivent signaler tout conflit

d'intérêts et prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une situation de conflit d'intérêts personnel, qu'elle soit réelle ou apparente.

Chaque salarié peut être confronté à des situations où ses intérêts personnels peuvent être en contradiction avec ceux de Péters Surgical. Les intérêts personnels doivent être compris au sens le plus large, car ils concernent non seulement les intérêts du salarié mais également ceux de toute personne physique ou morale proche. L'ensemble du personnel doit donc s'assurer que ses activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux de la Société.

Les investissements personnels des employés dans des entreprises peuvent être incompatibles avec les investissements de Péters Surgical. Les employés doivent donc s'abstenir de faire des investissements personnels qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de Péters Surgical.

Qu'il soit avéré (capacité du salarié à exercer ses fonctions d'une manière qui profite à ses intérêts personnels) ou apparent (perception que l'exercice des fonctions peut bénéficier aux propres intérêts du salarié), le conflit d'intérêts doit être identifié, signalé et traité dès que possible.

Dans les situations où des risques de conflits d'intérêts sont identifiés ou en cas de doute, les salariés doivent consulter leur supérieur hiérarchique immédiat, le Directeur Juridique et Compliance Groupe avant de prendre toute décision. Les formes de conflits d'intérêts les plus courantes sont les suivantes :

- Conflit de mission : lorsque deux responsabilités distinctes sont exercées par la même personne alors qu'elles peuvent entrer en conflit en raison d'intérêts concurrents.
- Activité pour compte propre : lors d'une transaction, la personne chargée de prendre la décision de sélectionner un fournisseur a des intérêts dans les affaires de ce fournisseur.
- Intérêts familiaux : situation dans laquelle des relations de nature privée et en particulier des relations familiales (conjoint, enfant ou autre) peuvent entrer en concurrence avec l'exercice de fonctions professionnelles (par exemple, la relation étroite d'un salarié est utilisée par un client, une autorité ou un fournisseur avec lequel le salarié a une relation professionnelle).
- Cadeaux et invitations : situation où un salarié reçoit des cadeaux, des faveurs ou des invitations de la part de tiers (fournisseur, partenaire stratégique, etc.) avec lesquels le salarié a une relation professionnelle. Les invitations à des événements ou des cadeaux reçus par des salariés de la part de tiers doivent être préalablement approuvés par un membre du Comité Exécutif lorsque leur valeur estimée dépasse 100 € et en tout état de cause lorsqu'elles peuvent créer un conflit d'intérêts pour le salarié.

A conflict of interest situation arises for a natural person when a personal interest (emotional, familial, financial, cultural, sporting, non-profit, political, charitable, etc.) competes with their professional duties and can influence or seem to influence their position and/or decisions made in the performance of their duties. Under French law, the conflict of interest is not an infraction in itself; however, it can be the source of potential corruption situations.

Péters Surgical expects its personnel to act in the best interests of the Company, dedicate themselves exclusively to their activity and abstain from appearing to engage in commercial, financial or real estate activities that might conflict with the interests of Péters Surgical. Personnel must report any conflict of interest and implement all measures necessary to avoid a personal conflict of interest situation, be it real or apparent.

All personnel can be confronted with situations where their personal interests may contradict with those of Péters Surgical. Personal interests should be understood in the broadest meaning since they concern not only the interests of the personnel but also those of any close natural person or legal entity. All personnel must therefore ensure that their activities and personal interests, whether direct or indirect, do not conflict with those of the Company.

The personal investments of employees in companies may be incompatible with Péters Surgical's investments (example: an employee investing in a company competing with a Péters Surgical portfolio company). Employees must therefore refrain from making personal investments that could conflict with Péters Surgical's interests.

Whether real (personnel's ability to perform his or her duties in such a way that benefits his or her personal interests) or apparent (perception that the performance of duties may benefit the own interests of the personnel), the conflict of interest must be identified, reported and treated as soon as possible.

In situations where risks of conflict of interest are identified or in the event of doubt, employees must consult their immediate supervisor, the Group Compliance & Legal Director, or the Compliance Officer, prior to making any decision. The most common conflict of interest forms are as follows:

- Conflict of duty: when two distinct responsibilities are performed by the same individual while they may conflict due to competing interests.
- Own account activity: when in a transaction the person in charge of making the decision to select a vendor has interests in the business of this vendor.
- Family interests: a situation where relationships of a private nature and particularly family relationships (spouse, child or other) may compete with the performance of professional duties (e.g. a close relation of an employee is employed by a client, authority or supplier with whom the employee has a professional relationship).
- Gifts and invitations: situation where an employee receive gifts, favors or invitations from third parties (supplier, investment partner, etc.) with whom the employee has a professional relationship. Invitations to events or gifts received by employees from third parties should be previously approved by an Executive Committee member when their estimated value exceeds € 100 and, in any case, when they may create a conflict of interest for the employee.



Conflits d'intérêts – Il est interdit aux collaborateurs de Péters Surgical de :

- **S'abstenir de signaler un conflit d'intérêts (par exemple, en préjugant que le conflit est insignifiant ou mineur, le salarié décide de ne pas le signaler).**
- **Permettre à un conflit d'intérêts d'exister pendant une longue période avant d'alerter son supérieur hiérarchique immédiat et/ou le Directeur Juridique et Compliance du Groupe.**



Conflicts of interest – Péters Surgical personnel are prohibited from:

- **Refraining from reporting a conflict of interest (for example, assuming that the conflict is insignificant or secondary the employee decides not to report it).**
- **Allowing a conflict of interest to exist for a long period of time before alerting one's immediate superior and/or the Group Compliance & Legal Director.**

Un certain nombre de situations peuvent générer des conflits d'intérêts, notamment (mais sans s'y limiter) dans les situations suivantes :

- Une situation dans laquelle un employé ou l'un des membres de sa famille ou de ses proches¹ a un intérêt important ou une relation familiale dans une entreprise qui a ou pourrait avoir des relations d'affaires avec Péters Surgical ou qui exerce dans le même domaine d'activités que Péters Surgical ou l'une des sociétés du Groupe. Les employés doivent signaler ce conflit d'intérêts à leur supérieur immédiat jusqu'à ce que le conflit soit examiné par le Président du Comité de Direction ou le Directeur Juridique et Compliance du Groupe, et que la confirmation soit reçue que le conflit d'intérêts n'existe plus.
- Un employé ne doit pas accepter un poste d'administrateur, de cadre, d'associé, de représentant de consultant, d'agent ou d'employé dans une société tierce sans l'approbation écrite préalable du Président du Comité de Direction ou du Directeur Juridique et Compliance du Groupe.
- Les salariés doivent informer le Président du Comité de Direction ou le Directeur Juridique et Compliance du Groupe de tout avantage reçu d'un tiers en vue d'influencer le salarié au profit dudit tiers ou de son entreprise.
- Un employé, ou l'un des membres de sa famille ou des membres de sa famille ne doit pas sciemment concurrencer Péters Surgical lors d'un achat ou d'une vente de propriété. De même, les employés ne doivent en aucun cas détourner Péters Surgical de toute opportunité commerciale afin de favoriser leurs propres intérêts.
- Les employés ou les membres de leur famille ou leurs proches ne doivent pas utiliser les actifs, les installations, le savoir-faire ou le personnel de Péters Surgical pour leurs intérêts personnels, sans l'approbation écrite préalable du Président du Comité de Direction ou le Directeur Juridique et Compliance du Groupe
- Pendant toute la durée de leur emploi chez Péters Surgical, il est interdit aux salariés de signer un contrat de travail ou d'agir en qualité de consultant dans le cadre de leurs activités actuelles ou futures au sein de Péters Surgical et qui seraient incompatibles avec leurs fonctions chez Péters Surgical.
- Il est interdit aux salariés de recommander, en tant que consultant, une personne qui a ou est susceptible d'avoir un conflit d'intérêts avec Péters Surgical.
- Péters Surgical encourage ses collaborateurs à s'engager dans des activités à but non lucratif et intellectuelles dans l'intérêt collectif. Cependant le collaborateur doit s'assurer que ces activités n'entrent pas en conflit avec celles menées par Péters Surgical. Si le salarié a un doute sur la conformité de ces activités avec les intérêts de Péters Surgical, il doit solliciter l'avis préalable du Directeur du Comité de Direction ou du Directeur Juridique et Compliance du Groupe.
- Avant d'accepter une mission ou une activité (par exemple un poste de direction), en dehors de la Société, y compris à titre bénévole, les salariés doivent s'assurer que la mission ou l'activité n'affecte pas leurs disponibilités, leur performance et/ou leur jugement concernant leurs fonctions au sein de l'entreprise. Par ailleurs les salariés concernés doivent être dûment autorisés par le Comité de Direction ou par le Directeur Juridique et Compliance du Groupe dans le cas d'une situation susceptible de créer un conflit d'intérêts avec Péters Surgical ou du temps de travail consacré à Péters Surgical.
- Il est interdit aux salariés de se référer à leur situation en tant qu'employé de Péters Surgical lorsqu'ils s'expriment publiquement et que leurs commentaires sont sans rapport avec les activités de Péters Surgical (par exemple, expression d'une idée politique, etc.). De plus, si la relation entre le salarié et Péters Surgical est connue, l'employé doit clairement indiquer que son commentaire est strictement personnel, à moins qu'en raison de sa fonction au sein de Péters Surgical il ne soit autorisé à faire des commentaires publics ou que le salarié ait été expressément autorisé par le Comité de Direction ou par le Directeur Juridique et Compliance du Groupe à faire un commentaire public en qualité de porte-parole officiel.

A number of situations may generate conflicts of interest, this includes (but not limited to) the followings:

- A situation where an employee, or any of his or her family members or relatives² has a significant interest or a family relationship in a company that has or could have business relations with Péters Surgical or is engaged in the same area of activity as Péters Surgical companies. Employees must report such conflict of interest to their immediate supervisor and the Group Compliance & Legal Director and must refrain from conducting said activity until the conflict is reviewed by the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director, and confirmation is received that the conflict of interest no longer exists.*
- An employee shall not accept a position as a director, executive, partner, representative, consultant, agent or employee in a third-party company without the prior written approval of the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director.*
- Employees must inform the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director of any advantage received from a third party in order to influence the employee to the benefit of the third party or their company.*
- An employee, or any of his or her family members or relatives shall not knowingly compete with Péters Surgical during a property purchase or sale. Likewise, employees shall in no case divert Péters Surgical from any commercial opportunity in order to advance their own interests.*
- Employees or any of their family members or relatives shall not use the assets, facilities, know-how or personnel of Péters Surgical for their personal interests, without the prior written approval of the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director.*
- During their period of employment at Péters Surgical, personnel are prohibited from signing an employment contract or acting as a consultant in connection with current or future activities at Péters Surgical that would be incompatible with their duties at Péters Surgical.*
- Personnel are prohibited from recommending, as a consultant, a person who has or is likely to have a conflict of interest with Péters Surgical.*
- Péters Surgical encourages its employees to engage in non-profit and intellectual activities in the collective interest. However, the employee must ensure that these activities do not conflict with those carried out by Péters Surgical. Should the employee question whether these activities comply with the interests of Péters Surgical, he or she shall request a preliminary opinion from the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director.*
- Before accepting an assignment or an activity (e.g. a directorship position) outside of the Company, including on a volunteer basis, personnel must ensure that the assignment or activity does not affect their availability, performance and/or judgment in terms of their duties within the Company. Moreover, personnel must be duly authorized by the Executive Board should a situation arise that could create a conflict of interest with Péters Surgical or the working time devoted to Péters Surgical.*
- Employees are prohibited from referring to their situation as Péters Surgical employee when making public comments unrelated to Péters Surgical activities (e.g. political stance, etc.). Furthermore, should the relationship between the employee and Péters Surgical become known, the employee shall clearly indicate that his or her comment is strictly personal, unless the Péters Surgical employee is authorized, due to his or her role, to make public comments, or the employee has been expressly authorized by the Chair of the Executive Board or the Group Compliance & Legal Director to make a public comment in the capacity of official spokesperson.*

Dans le cadre du programme de conformité anti-corruption du Groupe, les salariés doivent certifier chaque année qu'ils sont exempts de tout conflit d'intérêt dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions chez Péters Surgical.

Under Péters Surgical's Anti-corruption Compliance Program, employees must certify on an annual basis that they are free of any conflict of interest in connection with the performance of their duties at Péters Surgical.

2. LA PREVENTION DE LA CORRUPTION ET DU TRAFIC D'INFLUENCE, UNE PRIORITE DE PETERS SURGICAL - *THE PREVENTION OF CORRUPTION AND INFLUENCE PEDDLING, A PETERS SURGICAL PRIORITY*

Péters Surgical interdit tout acte de corruption dans la conduite de ses affaires. Cette section vise à clarifier :

- Les définitions de corruption et de trafic d'influence ; et
- Les différents types de conduites interdites caractéristiques de la corruption et du trafic d'influence.

Péters Surgical prohibits any act of corruption in the conduct of its business. This section seeks to clarify:

- *The definition of corruption and influence peddling; and*
- *The various types of prohibited conducts likely to feature in cases of corruption or influence peddling.*

a. Les définitions de corruption et de trafic d'influence - *The definition of corruption and influence peddling*

Qu'est-ce que la corruption ? What is corruption?

La corruption peut être définie comme :

L'acte d'un individu, investi d'une fonction publique ou privée, qui exerce une fonction ou une activité de manière irrégulière en échange d'un avantage indu, financier ou non, à des fins personnelles ou au profit d'un tiers.

Le « prix » de la corruption est payé directement ou indirectement (par exemple via un intermédiaire), à l'individu corrompu ou à un tiers.

Le droit pénal français distingue et réprime deux types de corruption (articles 433-1 et suivants du Code pénal) :

- (i) **la corruption active**, qui est l'acte du corrupteur, que ce dernier propose ou accepte la corruption, et
- (ii) **la corruption passive**, qui est l'acte de l'individu corrompu, que ce dernier sollicite ou accepte l'avantage illicite.

Plus précisément, **la corruption active** est l'acte pour tout individu de proposer ou d'accepter à un moment quelconque directement ou indirectement, à/d'un agent public français ou étranger³ ou d'un individu (dans le cadre d'une activité professionnelle ou sociale, d'une fonction de management, ou toute activité pour une personne physique ou morale), une offre, une promesse, un don ou tout autre avantage, pour lui-même pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte relatif à ses fonctions, missions ou mandat, ou rendu possible par ses fonctions, missions ou mandat.

En France, le droit pénal punit les délits de corruption et le trafic d'influence avec des peines pouvant aller jusqu'à :

- 10 années d'emprisonnement et 1 000 000 € d'amende pour les personnes physiques,
- 5 000 000 € ou 10 fois le bénéfice tiré de l'infraction pour les personnes morales

Exemple de **corruption passive**

- *Un salarié accepte d'envoyer des fichiers confidentiels à une entreprise concurrente, une institution financière ou une organisation criminelle en échange d'avantages anormaux ou de gains personnels. Un avantage est anormal lorsqu'il est en opposition avec le cours normal des choses, des règles ou des usages établis ou avec ce qui est d'usage dans des cas semblables.*

Exemple de **corruption active**

- *Un salarié reçoit somptueusement une délégation de fonctionnaires étrangers pour obtenir un nouveau contrat permettant à Péters Surgical de gagner une partie significative d'un marché local.*

Corruption can be defined as:

The act of an individual (vested with a public or private function) who carries out a duty or an activity in an inappropriate manner in return for an undue advantage, whether financial or not, for personal profit or the profit of a third party.

The "price" of the corruption is paid directly or indirectly (for instant through an intermediary) to the corrupt individual or to a third party.

French criminal law distinguishes and punishes two types of corruption (articles 433-1 and seq. of the Criminal Code) between two kinds of corruption:

- (i) **Active corruption**, which is the act of the corrupter, whether the latter seeks or accepts the corruption, and
- (ii) **Passive corruption**, which is the act of the corrupted individual, whether the latter solicits or accepts the unlawful advantage.

Example of passive corruption

- *An employee agrees to send confidential files to a competing company, a financial institution or a criminal organization in exchange for abnormal advantages or personal gain. An advantage is abnormal when it is in conflict with the normal course of events, established rules or customs or with what is usual or average;*

Example of active corruption

- *An employee receives a delegation of foreign officials lavishly in order to obtain a new contract allowing Péters Surgical to gain a significant local market share.*

*Specifically, **active corruption** is the act for any person of proposing or accepting at any time, directly or indirectly, to/from a French or foreign public agent ³ or a private individual (as part of a professional or social activity, a management function, or a work for a natural person or legal entity) offers, promises, donations, gifts or any other benefit, for themselves so as to carry out or abstain from carrying out an act relating to his/her/their duties, assignments or mandate, or made possible by their duties, assignments or mandate .*

In France, criminal law punishes crimes of corruption and influence peddling with sentences of up to:

- *10 years imprisonment and a fine of €1,000,000 for natural persons,*
- *€ 5,000,000 or 10 times the profit derived from the offense for legal persons.*

Qu'est-ce que le trafic d'influence ?

Le trafic d'influence est le fait, par quiconque, de solliciter ou d'accepter à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des cadeaux ou des avantages de toute nature pour lui-même ou pour autrui, pour abuser ou pour avoir abusé de son influence réelle ou supposée en vue d'obtenir d'une autorité ou d'un organisme administratif public des distinctions, des emplois, des contrats ou toute autre décision favorable.

³ *Personne dépositaire d'une autorité publique, exerçant une mission de service public, employé d'une entreprise publique, etc.*

³ *Person holding public authority, discharging a public service mission, employee of a state-owned company, etc.*

Alors que la corruption recouvre le principe d'une relation corrompu-corrupteur, le trafic d'influence s'applique à la relation de trois personnes. Une personne exerçant une influence réelle ou supposée sur certaines personnes permet à un tiers de bénéficier de cette influence en échange d'un avantage octroyé par ces dernières (par exemple, décisions favorables des pouvoirs publics, attribution de contrats et ou informations confidentielles, etc.).

What is influence peddling?

Influence peddling is the act, by any person, of soliciting or accepting at any time, directly or indirectly, offers, promises, donations, gifts or benefits of any kind for themselves or others for abusing or for having abused his or her real or supposed influence with a view to obtaining from an authority or public administrative body distinctions, employments, contracts or any other favorable decision. While corruption covers a corrupted-corrupter relationship, influence peddling applies to a relationship of three people. A person with real or supposed influence on certain individuals lets a third-party benefit from this influence in return for an advantage granted by the latter (e.g. favorable public authority decisions, the awarding of contracts and/or confidential information, etc.).

b. Qu'est-il interdit de faire pour les salariés de Péters Surgical ? *What Péters Surgical personnel should not do?*

Le principe énoncé par Péters Surgical de réprover toute forme de corruption et de trafic d'influence couvre à la fois les personnes qualifiées d'agents publics et les personnes du secteur privé, dans toutes les zones géographiques où la Société exerce ses activités. Dans leurs interactions avec les parties prenantes de Péters Surgical (agents publics et personnes du secteur privé), les salariés peuvent être confrontés à des situations à risque, pour lesquelles ils devront scrupuleusement respecter les principes de comportement définis ci-dessous :

The principle set forth by Péters Surgical of rejecting all forms of corruption or influence peddling covers both persons who qualify as public agents and persons from the private sector, in all geographies where the Company conducts business. In their interactions with Péters Surgical's stakeholders (public agents and persons from the private sector), personnel may be confronted with situations of risk, for which they shall scrupulously comply with the principles governing behavior as defined below:



Principes fondamentaux – Il est interdit aux salariés de Péters Surgical de :

- **Proposer, offrir ou promettre, tout avantage, financier ou non, directement ou via un tiers, à une personne** (un agent public ou une personne du secteur privé), pour elle-même ou pour une autre personne, **dans le but de conclure ou de maintenir une transaction commerciale, ou d'inciter cette personne à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte relatif à ses devoirs, missions ou mandat, ou rendu possible par ses devoirs, missions ou mandat.**
 - o A titre d'illustration, les éléments suivants sont strictement interdits :
 - *Le paiement de "pots-de-vin" (somme d'argent ou cadeau offert pour influencer une décision) ;*
 - *Le paiement de commissions occultes ou illégales à des tiers ;*
- **Répondre aux sollicitations de toute personne** qui, prétendant avoir de l'influence sur un agent public ou privé, **propose d'utiliser son influence dans le but d'obtenir une décision favorable** (par exemple : contrats, permis, autorisations, conditions commerciales, etc.).
- **Accorder un avantage, financier ou non, à un agent public sollicitant un tel avantage** pour effectuer une formalité administrative dans le domaine de responsabilité de l'agent public, et que Péters Surgical pourrait légitimement obtenir par les voies légales normales (par exemple : permis, autorisations, procédures judiciaires, etc.).
- **Demander, accepter ou recevoir tout avantage, financier ou non,** pour son propre bénéfice ou celui d'un proche, en contrepartie d'une décision ou d'un acte dans l'exercice de ses fonctions contraire aux principes d'indépendance et de défense des intérêts de Péters Surgical.



Fundamental principles – Péters Surgical personnel are prohibited from:

- **Proposing, offering or promising, any advantage, financial or not, directly or via a third party, to a person (a public agent or a person from the private sector), for this person or for another one, so as to conclude or maintain a commercial transaction, or so as to get the person to carry out or abstain from carrying out an act relating to his/her/their duties, assignments or mandate, or made possible by their duties, assignments or mandate.**
 - o **By way of illustration, the following are strictly prohibited:**
 - **The payment of “bribes” (sum of money or gift offered to influence a decision);**
 - **The payment of hidden or illegal commissions to third parties;**
- **Responding to solicitations from any person who, claiming influence on a public or private agent, offers to use his or her influence with a view to obtain any favorable decision (e.g. contracts, permits, authorizations, commercial terms and conditions, etc.).**
- **Granting an advantage, financial or not, to a public agent soliciting such an advantage so as to carry out an administrative formality in the area of responsibility of the public agent, and that Péters Surgical could legitimately be eligible for through normal legal avenues (e.g. permits, authorizations, legal proceedings, etc.).**
- **Requesting, accepting or receiving any advantage, financial or not, for one’s own benefit or that of a close person, in return for a decision or an act in the performance of one’s duties that is contrary to the principles of independence and defense of Péters Surgical’s interests.**

Cadeaux et invitations

Dans le cadre des relations courtoises et professionnelles que Péters Surgical entretient avec les partenaires commerciaux et les parties prenantes (clients, fournisseurs, prestataires de services, consultants, intermédiaires, etc.), les salariés peuvent parfois offrir ou recevoir des cadeaux ou des invitations. Par «cadeau», nous entendons tout paiement ou article reçu sans payer sa valeur marchande réelle. Par «invitation», nous entendons les services liés au divertissement et à l'hospitalité, en particulier sous les formes suivantes: activités de loisirs sociaux (réceptions, événements de relations publiques, etc.), divertissement (spectacles, événements sportifs, etc.), hébergement (hôtel, etc.), voyages (avion, train, véhicule, etc.), restauration (repas, boissons, etc.), formation, etc.

Gifts and invitations

In the context of courteous and professional relations with Péters Surgical business partners and stakeholders (clients, vendors, service providers, consultants, intermediaries, etc.), personnel may at times offer or receive gifts or invitations.

By “gift”, we mean any payment or item received without paying its actual market value.

By “invitation”, we mean services relating to entertainment and acts of hospitality, particularly in the following forms: social leisure activities (receptions, public relation events, etc.), entertainment (shows, sporting events, etc.), accommodation (hotel, etc.), travel (flight, train, vehicle, etc.), catering (meals, beverages, etc.), training, etc.



Cadeaux et invitations – Il est interdit aux salariés de Péters Surgical de :

- **Accepter un cadeau ou une invitation pour une valeur estimée supérieure à 100 €, sans la validation préalable d'un membre du Comité Exécutif.**
- **Accepter un cadeau ou une invitation dont** la nature ou la valeur pourrait placer le collaborateur de Péters Surgical dans une situation d'obligation vis-à-vis du tiers ayant offert le cadeau ou l'invitation, ou pourrait potentiellement influencer sa prise de décision.
- **Solliciter des cadeaux ou des invitations** pour soi-même ou une personne proche.
- **Proposer ou offrir des cadeaux et invitations à un tiers** dans des situations qui pourraient suggérer une intention d'influencer ce tiers afin d'obtenir en retour un avantage indu.
 - o A titre d'illustration, les situations suivantes sont particulièrement exposées au risque :
 - *Périodes de renégociation d'appel d'offres ou de contrat,*
 - *Bénéficiaires : agent public, partenaire commercial cible, gestionnaires/employés d'une cible (opportunité d'investissement), représentants de banques d'investissement, etc.*
 - *Fréquence inhabituelle des cadeaux/invitations au-dessus des normes généralement acceptées*
 - *Valeur des cadeaux et invitations qui dépassent par individu 100 €,*
 - *Les cadeaux et invitations qui ne sont pas conformes aux lois locales.*



Gifts and invitations – Péters Surgical personnel are prohibited from:

- ***Accepting a gift or invitation for an estimated value exceeding the fixed threshold in the gifts and invitation policy, without the prior validation of an Executive Committee member.***
- ***Accepting a gift or invitation for which the nature or value could place Péters Surgical personnel in a situation of obligation vis-à-vis the third party that offered the gift or invitation or could potentially influence one's decision-making.***
- ***Soliciting gifts or invitations for oneself or a close person.***
- ***Proposing or offering gifts and invitations to a third party in situations that might suggest there is an intention to influence this third party so as to obtain an undue advantage in return.***
 - o By way of illustration, the following situations are particularly at risk:
 - *Tender or contract renegotiation periods,*
 - *Beneficiaries: public agent, target investment partner, managers/employees of a target (investment opportunity), representatives of investment banks, etc.,*
 - *Unusual frequency of gifts/invitations above generally accepted standards*
 - *Value of gifts and invitations that individually exceeds € 100*
 - *Gift or invitation that does not comply with local legislation.*

Paievements de facilitation

Les paiements de facilitation sont des paiements de faible valeur aux agents publics et destinés à faciliter ou garantir le succès de procédures simples ou d'actes nécessaires auxquels le payeur est en droit de s'attendre, que ce droit ait une base légale ou autre (exemples : dédouanement, permis (construction, exploitation, etc.), visas et permis de travail pour les employés expatriés, licences (activités d'investissement réglementées, etc.), dépôt et enregistrement des documents administratifs, etc.). Les paiements de facilitation sont illégaux en France et dans de nombreux pays, et sont strictement interdits par Péters Surgical. Dans des situations impliquant une menace imminente pour la santé ou la sécurité, le collaborateur ne doit pas refuser d'effectuer un paiement de facilitation mais doit immédiatement en informer son supérieur immédiat et le Directeur Juridique et Compliance Groupe.

Facilitation payments

Facilitation payments are unofficial payments in small amounts to public agents, intended to facilitate or guarantee the success of simple procedures or necessary acts the payer has a right to expect, whether this right has a legal or other basis (examples: customs clearance, permits (construction, operating, etc.), working visas and permits for expatriate employees, licenses (regulated investment activities, etc.), filing and registration of administrative documents, etc.).

Facilitation payments are illegal in France and in many countries and are strictly prohibited by Péters Surgical. In circumstances that involve an imminent threat to health or safety, personnel shall not decline to make a facilitation payment, and shall immediately inform his or her immediate superior and the Group Compliance & Legal Director.



Paievements de facilitation – Il est interdit aux salariés de Péters Surgical de :

- **Tenter de dissimuler un paiement de facilitation** (dans une note de frais par exemple).
- **Recourir à des intermédiaires** pour des procédures ou des actes interdits par Péters Surgical.
- **Accepter de faire des paiements aux agents publics sans reçu ou justificatif** de la part du service public concerné.
- **Encourager les managers/employés** à utiliser les paiements de facilitation (y compris via des intermédiaires) en vue d'accélérer les procédures administratives dans certaines zones géographiques par exemple.



Facilitation payments – Péters Surgical personnel are prohibited from:

- **Attempting to conceal a facilitation payment** (via an expense claim for example).
- **Using intermediaries** for procedures or acts prohibited by Péters Surgical.
- **Agreeing to make payments to public agents without a receipt or voucher** from the public service in question.
- **Encouraging the managers/employees** to use facilitation payments (including via intermediaries) with a view to accelerating administrative procedures in certain geographies for example.

Donations, mécénat et parrainage

Les cadeaux et paiements effectués par Péters Surgical au nom de Péters Surgical dans le cadre des activités de don, de mécénat et de parrainage doivent respecter les principes définis localement¹.

- Don : moyen d'octroyer, à des fins caritatives, une somme d'argent, des biens ou des services, sans attendre aucun avantage en retour du bénéficiaire.
- Mécénat : soutien matériel apporté, sans bénéfice en retour du bénéficiaire, à une association caritative ou à une personne afin de mener des activités d'intérêt général.
- Parrainage : soutien financier ou matériel apporté à un événement, un produit ou une personne par un partenaire en vue d'obtenir en retour un bénéfice direct en termes d'exposition et d'image.

Les dons, le mécénat et les activités de parrainage représentent un risque dans la mesure où ils peuvent dissimuler un avantage indu pour un tiers et pourraient donc être considérés comme une corruption directe ou indirecte. Ce risque est accru lorsque les activités des bénéficiaires sont étroitement liées aux agents publics (y compris les personnalités politiques) et / ou aux proches².

Donations, patronage and sponsoring

Gifts and payments made by Péters Surgical in Péters Surgical's name as part of donation, patronage and sponsoring activities must comply with the principles defined at local level¹.

- *Donation: means of granting, for a charitable purpose, a sum of money, goods or services, without expecting any benefit in return from the beneficiary.*
- *Patronage: material support provided, without benefit in return from the beneficiary, to a charity or a person so as to carry out activities of a general interest.*
- *Sponsoring: financial or material support provided to an event, a product or a person by a partner with a view to obtaining in return a direct benefit in terms of exposure and image.*

Donations, patronage and sponsoring activities represent a risk insofar as they may conceal an undue advantage for a third party and could thus be considered as direct or indirect corruption. This risk is increased when the beneficiary activities are closely related to public agents (including political figures) and/or to close persons².



Dons, Mécénat et Parrainages – Il est interdit aux salariés de Péters Surgical de :

- **Proposer ou faire un don/engager Péters Surgical dans des activités de mécénat ou de parrainage en vue d'influencer une décision ou d'obtenir un avantage indu** en faveur de Péters Surgical.
- **Engager directement ou indirectement Péters Surgical dans une activité, quelle qu'en soit la nature, qui soutient un parti politique**, ou qui fait état de ses liens avec Péters Surgical dans des activités politiques.
- **Faire un don interdit par la loi/réglementations locales.**
- Engager Péters Surgical dans une opération (don, mécénat, parrainage) **tout en ayant conscience d'un conflit d'intérêts avéré ou potentiel.**

¹Une note de service a été établie au sein de Péters Surgical France, il s'applique aux demandes de dons, mécénat et sponsoring au niveau local

¹*A memo has been issued within Péters Surgical France and is applicable to donations, patronage and sponsoring activities at local level*

²Se référer à la définition de « proche » page 21

²*Please refer to page 21 for the definition of « close person »*



Donations, patronage and sponsoring – Péters Surgical personnel are prohibited from:

- ***Proposing or making a donation/engaging Péters Surgical in patronage or sponsoring activities with a view to influencing a decision or obtaining an undue advantage in favor of Péters Surgical.***
- ***Directly or indirectly engaging Péters Surgical in an activity, of whatever nature, that supports a political party, or making reference to their affiliation to the Company in political activities.***
- ***Making a donation that is prohibited under legislation/local regulations.***
- ***Engaging Péters Surgical in an operation (donation, patronage or sponsoring) while being aware of a recognized or potential conflict of interest.***

Péters Surgical a conçu un programme de conformité anti-corruption qui détaille les principes et les règles qui doivent guider la conduite de tous les collaborateurs. Tout le personnel reçoit une formation afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des principes et règles du programme de conformité anti-corruption.

Tout doute concernant la conduite à suivre ou à éviter doit être transmis à son supérieur immédiat ou au Directeur Juridique et Compliance du Groupe.

En outre, conformément à la politique de signalement de Péters Surgical, tout le personnel peut exercer son droit de signaler, de manière confidentielle, tous les cas réels ou potentiels de violation du Code de Conduite, en particulier en cas de corruption ou de trafic d'influence.

Péters Surgical has designed an Anti-corruption Compliance Program that details the principles and rules that must guide the conduct of all personnel. All personnel receive training in order to facilitate the ownership and the implementation of the Anti-corruption Compliance Program's principles and rules.

Any doubt regarding the conduct to follow or avoid should be taken up with one's immediate supervisor, the Group Compliance & Legal Director.

In addition, pursuant to Péters Surgical's whistleblowing policy, all personnel can exercise their right to report, in a confidential manner, actual or potential instances of violation of the anti-corruption Code of Conduct, particularly in relation to cases of corruption or influence peddling.

Représentation d'intérêts / Lobbying responsable

Dans ses interactions avec les autorités publiques concernant la position de la Société sur les questions d'intérêt général liées à ses activités, Péters Surgical et son personnel s'engagent à ne pas rechercher d'avantage politique ou réglementaire indu et à faire preuve d'intégrité dans leurs relations avec les représentants et les organisations publiques. De même, Péters Surgical et son personnel s'engagent à ne pas verser directement ou indirectement une commission ou toute forme de rémunération pour les services rendus, lorsque ces paiements sont destinés à rémunérer un membre du gouvernement ou tout autre agent public en vue d'obtenir une décision favorable ou avantage indu pour Péters Surgical.

Les conditions dans lesquelles Péters Surgical et son personnel peuvent entreprendre des activités de lobbying ou interagir en tant que représentant d'intérêts avec des agents publics sont strictement réglementées. Afin de garantir la transparence des relations avec les agents publics, ces personnes (physiques ou morales) habilitées à être représentatives des intérêts et intérêts associés qu'elles défendent doivent être clairement identifiées et sont soumises à des obligations de transparence et d'éthique et à des sanctions si nécessaire.

Ce sont des personnes dont l'activité est d'influencer la prise de décision publique en tant qu'occupation principale ou régulière, (i) en tant que managers ou employés qui consacrent plus de la moitié de leur temps à des activités (de leur propre initiative) de contacts/relations avec des agents publics, comme un membre du gouvernement, un député ou un sénateur, en vue d'influencer une ou plusieurs décisions publiques, et notamment une ou plusieurs mesures législatives ou réglementaires, ou (ii) des gestionnaires ou des employés qui communiquent (de leur propre initiative) avec les agents publics, au moins dix fois au cours des douze derniers mois.

Interest representation / Responsible lobbying

When interacting with public authorities regarding the Company's position on general interest issues relating to its activities, Péters Surgical and its personnel pledge not to seek undue political or regulatory advantage and to demonstrate integrity in their relations with public representatives and organizations. Similarly, Péters Surgical and its personnel undertake not to pay directly or indirectly a commission or any form of remuneration for services rendered, when such payments are intended to remunerate a member of government or any other public agent with a view to obtaining a favorable decision or undue advantage for Péters Surgical.

The conditions under which Péters Surgical and its personnel can undertake lobbying activities or interact as interest representative with public officials are strictly regulated. In order to ensure that relations with public officials are transparent, these persons (natural or legal) entitled to qualify as interest representative and associated interests they defend must be clearly identified and are subject to reporting and ethics obligations and to sanctions where necessary.

These are persons whose activity is to influence public decision-making as a main or regular occupation, (i) either as managers or employees who devote more than half of their time in activities (on their own initiative) where they engage with public officials, such as a government member, an MP or a senator, with a view to influencing one or several public decisions, and particularly one or several legislative or regulatory measures, or (ii) managers or employees who communicate (on their own initiative) with public officials, at least ten times over the last twelve months.

3. NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX - OUR BUSINESS PARTNERS

Péters Surgical attend de ses fournisseurs, prestataires de services et autres tiers qu'ils connaissent et respectent les dispositions de son Code de Conduite.

De même, Péters Surgical s'assure que les intérêts de chaque partie sont respectés selon des termes contractuels clairs et équitables. Péters Surgical souhaite établir et maintenir des relations efficaces et continues basées sur la confiance et le respect mutuel, tout en accordant une attention particulière à l'indépendance de ses prestataires.

Péters Surgical vise à garantir la transparence des règles et stratégies de ses appels d'offres et le traitement équitable des sociétés soumissionnaires. Péters Surgical s'interdit des accords ou des comportements qui pourraient être qualifiés de pratiques anticoncurrentielles.

Dans leurs relations commerciales, il est interdit aux salariés d'offrir ou d'accepter une faveur, un avantage financier ou d'autres récompenses, à moins qu'il ne s'agisse d'actes de courtoisie ou d'hospitalité auxquels s'appliquent les sections ci-dessus.

Péters Surgical attend de ses fournisseurs, prestataires de services et autres tiers qu'ils se conforment aux dispositions de toutes les lois anticorruption extraterritoriales en vigueur (en particulier Sapin II, le FCPA et la UK Bribery Act).

Péters Surgical expects its vendors, service providers and other third parties to be aware of and comply with the provisions of its Code of Conduct.

Equally, Péters Surgical ensures that the interests of each party are respected pursuant to clear and fair contractual terms. Péters Surgical wishes to establish and maintain effective and ongoing relations based on trust and mutual respect, while paying particular attention to the independence of its providers.

Péters Surgical aims at ensuring rules and strategies of its tendering processes are transparent, and bidding companies are fairly treated. Péters Surgical prohibits itself from agreements or conduct that could qualify as anti-competitive practices.

In their business relationships, personnel are prohibited from offering or accepting any favor, financial advantage or other rewards, unless they are common acts of courtesy or hospitality to which sections above apply.

Péters Surgical expects its vendors, service providers and other third parties to comply with the provisions of all extraterritorial anti-corruption laws that are in force (specifically Sapin II, the FCPA and the UK Bribery Act).

4. MISE EN OEUVRE DE L'ETHIQUE - ETHICS IMPLEMENTATION

a. Formation du personnel, évaluation de l'application du code de conduite anti-corruption et du régime disciplinaire

Le Code de Conduite est diffusé à tout le personnel. Tout le personnel doit recevoir une formation initiale sur ce code, et en particulier chaque nouvel arrivant lors de son entrée en fonction chez Péters Surgical, et pour tous à chaque mise à jour du code.

Dans le cadre du programme de conformité anticorruption de Péters Surgical, chaque année, tout le personnel est invité à renouveler officiellement son engagement individuel à agir conformément aux valeurs et aux principes du Code.

. La direction vérifiera l'adhésion des employés au Code de Conduite et enquêtera sur toute violation présumée. Au cours de ces enquêtes, les employés seront invités à fournir toutes les explications pertinentes et à informer la direction de Péters Surgical des faits pertinents portés à leur connaissance. L'efficacité du programme de conformité est régulièrement évaluée. Le processus d'évaluation examine spécifiquement l'application des principes et règles édictés par le Code de conduite anti-corruption.

Les infractions à ce code peuvent entraîner des poursuites disciplinaires et, le cas échéant, des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. La nature et l'ampleur des sanctions sont précisées dans le règlement intérieur de Péters Surgical à la section 3 - *Sanctions disciplinaires du règlement intérieur de Péters Surgical (Règlement intérieur)*.

a. Personnel training, assessment of the anti-corruption Code of Conduct's application and disciplinary regime

The anti-corruption Code of Conduct is circulated to all personnel. All personnel must receive one training on the anti-corruption Code of Conduct at a minimum, and particularly each new personnel upon taking up their duties at Péters Surgical, and all personnel each time the Code is updated. Under Péters Surgical's Anti-corruption Compliance Program, each year all personnel are asked to formally renew their individual commitment to act in accordance with the values and principles of the Code.

. Management will verify employees' adherence to the anti-corruption Code of Conduct and investigate any alleged breach. During these inquiries, employees will be asked to provide all relevant explanations and inform Péters Surgical management of the relevant facts brought to their attention. The effectiveness of the Anti-corruption Compliance Program is regularly evaluated. The evaluation process specifically examines the application of the principles and rules enacted by the anti-corruption Code of Conduct.

Breaches of this Code may lead to disciplinary proceedings and, where applicable, sanctions which can go as far as termination of employment. The nature and scale of the sanctions are specified in section 3 - Disciplinary sanctions of Péters Surgical internal regulations (Règlement intérieur).

b. Comment pouvez-vous savoir si une situation présente un problème d'éthique ?

Exemples de questions à vous poser :

Cette action / décision est-elle légale ? Cela est-il contraire aux intérêts de la société ? Cela a-t-il un impact négatif sur les parties prenantes ? Quel impact cela aurait-il s'il était mentionné dans un article de presse ? Comment sera-t-il perçu dans cinq ans ?

Il incombe aux managers directs d'aider les employés à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

b. How do you determine whether a situation presents an ethics problem?

Sample questions to ask yourself:

Is this action/decision legal? Does it conflict with the Company's interests? Does it have a negative impact on stakeholders? What impact would it have if it were mentioned in a press article? How will it be perceived in five years?

It is the responsibility of immediate supervisors to assist employees in resolving the difficulties they may face.

c. Procédure à suivre en cas de non-respect des principes éthiques de Péters Surgical ?

Tout le personnel doit participer activement à la prévention et à la détection des risques de manquements à l'éthique au sein de l'entreprise. En cas de doute sur une éventuelle violation de ce Code, chaque employé est invité à demander conseil à son supérieur immédiat ou au Directeur Conformité et Juridique Groupe.

En plus du processus de consultation mentionné ci-dessus, tous les employés peuvent exercer leur droit de signaler des comportements contraires à l'éthique conformément aux procédures de signalement introduites par Péters Surgical. Cela peut être fait par e-mail en anglais ou dans la langue locale à alerte.ethique@peters-surgical.com. Ce droit permet aux salariés de signaler les violations du droit interne et des accords internationaux ratifiés par la France ou les menaces ou atteintes graves à l'intérêt général, ainsi que les comportements ou situations contraires au Code de conduite anticorruption de la Société. Conformément à la loi Sapin II, le cadre strict régissant les procédures d'alerte de Péters Surgical a été sécurisé et vise à garantir la confidentialité de toute alerte d'un salarié agissant en qualité de lanceur d'alerte. L'employé ne sera soumis à aucune sanction ou mesure de discrimination à condition qu'il ait agi de bonne foi, sans intention de nuire, même si les faits rapportés s'avèrent inexacts ou si aucune autre mesure n'est prise - à condition que l'employé respecte rigoureusement les dispositions du système d'alerte mis en place par Péters Surgical. Pour plus de détails consulter la Politique de Signalement.

c. Procedure to follow in the event of non-compliance with Péters Surgical's ethics

All personnel should be an active participant in preventing and detecting risks of ethics breaches within the Company. If there is any doubt about a potential violation of this Code, each employee is asked to seek advice from his or her immediate supervisor or the Group Compliance & Legal Director.

In addition to the consultation process mentioned above, all employees may exercise their right to report unethical behaviors pursuant to the whistleblowing procedures introduced by Péters Surgical. It can be made by e-mail in English or in the local language to alerte.ethique@peters-surgical.com. This right allows employees to reports violations of domestic law and international agreements ratified by France or serious threats or harm to the general interest, as well as conducts or situations that are contrary to the Company's anti-corruption Code of Conduct. In accordance with the Sapin II law, the strict framework governing Péters Surgical's whistleblowing procedures has been secured and aims at guaranteeing the confidentiality of any alert from an employee acting as a whistleblower. The employee shall not be subject to any sanction or discrimination measure provided that he or she acted in good faith, without intention to cause harm, even if the reported facts prove to be inaccurate or if no further action is taken – provided that the employee rigorously respects the provisions of the whistleblowing system set by Péters Surgical. For more details consult the Whistleblowing Policy.

Thierry Herbreteau, CEO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TH' or similar initials, written in a cursive style.